

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 4 (1916)

Heft: 41

Artikel: Encore une victoire suffragiste

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251375>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE

Mouvement Féministe

Paraissant le 10 de chaque mois

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 2.50
 ETRANGER... » 3.50
 Le Numéro.... » 0.20

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)
 Compte de Chèques I. 943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ANNONCES

La case, par an Fr. 18.—
 2 cases. » » 35.—
 La ligne, par insertion » 0.25

SOMMAIRE : Encore une victoire suffragiste. — Notre enquête : *La génération qui vient* : vingt-trois réponses. — Leçons d'Education nationale : I. Aperçu sommaire de l'histoire de la Constitution fédérale (*suite et fin*) : Ed. RECORDON, professeur ; II. La souveraineté populaire : E. GD. — De ci, de là... — L'Exposition neuchâteloise de la Société suisse des Femmes peintres et sculpteurs : L. H. — Variété : M^{me} de Suttner, à propos de *Bas les Armes* : J. MEYER. — Notre Bibliothèque : *la Question de la pair*; *la conception suisse de l'Etat*. — Ce que disent les journaux féministes... — A travers les Sociétés.

Encore une victoire suffragiste

Les journaux nous ont apporté la nouvelle du succès remporté par le suffrage féminin dans la province de Manitoba (Canada), où les femmes viennent d'obtenir le droit de vote et l'éligibilité parlementaires, donc le suffrage complet actif et passif. Les femmes du Manitoba exerçaient d'ailleurs le suffrage municipal depuis 1888.

Pour préciser, donnons ici quelques détails géographiques, qui seront peut-être les bienvenus pour certains de nos lecteurs, qui n'ont plus des souvenirs très nets sur le compte de cette province, et qui, d'autre part, seront certainement utiles à nos propagandistes, auxquels on ne va pas manquer d'objecter que cette victoire dans un pays de castors et de trappeurs ne prouve absolument rien ! Le Manitoba est évidemment un pays de fourrures, puisque cette province fut créée en 1867 dans le vaste territoire du nord-ouest, acheté par le gouvernement britannique à la fameuse Compagnie de la Baie d'Hudson, mais ce n'est pas pour cela un désert de glace et de marais, puisqu'il compte à l'heure actuelle 450,000 habitants environ, population qui va en s'accroissant rapidement. La capitale est Winnipeg, ville de 90,000 habitants il y a dix ans, située près du lac du même nom, et surnommée, à cause de ses importants marchés de céréales, « la Chicago du Canada ». Elle possède une vingtaine de grandes écoles, de beaux édifices, une Université, une cathédrale... bref, est très loin du type de village de wigwams qu'en feront volontiers les détracteurs du suffrage ! La victoire canadienne, que l'on s'attend à voir suivie à brève échéance d'une victoire dans les autres provinces d'Alberta et de Saskatchewan, a donc la portée d'un succès dans un pays civilisé. On ne pourra pas objecter non plus que, dans ces régions, les femmes étant en minorité, la question, tant au point de vue de la galanterie masculine qu'à celui, plus sérieux, de l'inconnue d'un élément politique nouveau, se pose autrement que chez nous : d'après le recensement de 1911, la population se répartissait à peu près également entre les deux sexes. L'explication qui nous paraît la plus plausible à ce fait que ce sont les pays neufs qui accordent le plus facilement le vote aux femmes est peut-être bien celle-ci : c'est que ce sont les pays où règnent le moins

de préjugés, et où la vie n'est pas ligottée par un réseau de jugements tout faits et d'idées préconçues.

Nous félicitons les femmes du Manitoba de leur victoire... et un peu mélancoliquement, nous continuons notre tâche, en espérant que nous ne nous laisserons pas trop longtemps distancer par les provinces du Far-West dans ce domaine d'élémentaire justice.

NOTRE ENQUÊTE

La Génération qui vient

Pour donner suite à une suggestion qui nous fut faite par une amie de notre cause, nous avons procédé cette année à une petite enquête sur ce que la jeunesse romande des deux sexes pense du féminisme. Il nous a paru en effet que cette recherche présentait, à côté de son indiscutable intérêt psychologique, des indications précieuses à portée toute pratique.

Car, nous qui travaillons sans nous lasser à l'avènement de la cause à laquelle nous donnons souvent le meilleur de nous-mêmes, pour qui travaillons-nous ? La question, nous nous la sommes souvent posée, et nous avons toujours répondu que c'est beaucoup plus pour nos neveux et nos nièces que pour nous mêmes. Les réformes pour lesquelles nous luttons, ce droit de suffrage que nous ne cessons de revendiquer, qui en profitera, qui l'exercera, si ce n'est la génération qui vient, celle qui entre dans la vie à cette heure ?

Or, ne serions-nous pas singulièrement imprévoyantes si, cette génération, nous ne la mettions pas au courant de nos travaux, et, pour ce faire, si nous ne commençons pas par savoir ce qu'elle pense de nous et de nos efforts. Ce vaste champ, où nos devancières ont tracé le sillon que nous ensemençons maintenant et où ceux d'après nous moissonneront, comment le considère la jeune génération ? Sourit-elle de notre labeur ? Le dédaigne-t-elle ? Le blâme-t-elle ? Ou est-elle au contraire pressée d'en prendre sa part ? Nous critique-t-elle ? ou nous approuve-t-elle ?

C'est ce que nous voulions savoir.

Nous n'avons toutefois nullement la présomption d'affirmer